

*Direction générale de l'urbanisme,
de l'habitat et de la construction*

Arrêté du 4 février 1999 fixant la composition du comité technique paritaire spécial institué auprès de la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction

NOR : EQUU9910023A

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté interministériel du 12 septembre 1997 portant création de comités techniques paritaires à l'administration centrale et dans les services déconcentrés du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 novembre 1998 modifiant l'arrêté du 12 septembre 1997 portant création de comités techniques paritaires à l'administration centrale et dans les services déconcentrés du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 décembre 1998 fixant la répartition des sièges de représentants du personnel entre les organisations syndicales appelées à être représentées au sein du comité technique paritaire de la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, à la suite de la consultation du personnel du 17 décembre 1998 ;

Vu les propositions des organisations syndicales,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont désignés pour siéger au sein du comité technique paritaire spécial de la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction :

Représentants de l'administration

Membres titulaires :

M. Lemas (Pierre-René), directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction ;

M. Schwach (Paul), directeur, adjoint au directeur général ;

M. Dubois (Pierre), ingénieur en chef des ponts et chaussées ;

M. Orain (Jean), administrateur civil ;

M. Durrleman (Colas), administrateur civil hors classe ;

Mme Barbe (Catherine), sous-directrice de la ville de Paris ;

M. Allet (Claude), ingénieur en chef des ponts et chaussées ;

M. Piron (Olivier), chef de service ;

Mme Meaux (Marie-Line), chef de service ;

Mme Joinville (Pascale), agent contractuel.

Membres suppléants :

M. Lanco (Patrice), inspecteur général de la construction ;

Mme Debreil (Aude), administratrice civile hors classe ;

M. Burckel (Denis), sous-directeur ;

Mlle Morand (Carole), agent contractuel ;

Mme de Veyrinas (Marie-Dominique), sous-directrice ;

M. Moulin (Emmanuel), ingénieur en chef des ponts et chaussées ;

M. Barbat (Jean-Claude), ingénieur en chef des ponts et chaussées ;

M. Maler (Philippe), sous-directeur ;

Mme Jeangirard-Dufal (Claire), sous-directrice ;

M. Gabet (Christian), administrateur hors classe de l'INSEE.

Représentants du personnel

Au titre du syndicat Sud Equipement Centrale

Membres titulaires :

Mme Fribourg (Anne-Marie), agent contractuel ;
Mme Lapotre (Odile), secrétaire administrative classe exceptionnelle d'administration centrale.
Membres suppléants :
M. Bray (François), agent contractuel ;
Mme Grandin (Raphaële), adjointe administrative d'administration centrale.

Au titre du syndicat national Force Ouvrière

Membres titulaires :
M. Bonnet (Rémi), ingénieur des travaux publics de l'Etat ;
M. Sander (Maxime), attaché d'administration centrale.
Membres suppléants :
Mme Iglesias (Lucile), secrétaire administrative classe exceptionnelle d'administration centrale ;
Mme Boissière (Marie-Thérèse), secrétaire administrative d'administration centrale.

Au titre du syndicat SERIF-CFDT

Membres titulaires :
Mme Chanliau (Christiane), attachée d'administration centrale ;
Mme Muncoy (Mireille), adjointe administrative des services déconcentrés ;
Mme Perrin (Evelyne), agent contractuel ;
M. Poulleau (Alain), agent contractuel.
Membres suppléants :
M. Faure (Bernard), secrétaire administratif classe supérieure d'administration centrale ;
Mme Jaouen (Annick), agent contractuel ;
Mme Juvigny (Gina), attachée principale d'administration centrale ;
Mme Kessler-Alouis (Françoise), agent contractuel.

Au titre du syndicat CGT Centrale-Equipement

Membres titulaires :
M. Birbaud (Bernard), ingénieur des travaux publics de l'Etat ;
Mme Cerisay (Patricia), secrétaire administrative classe supérieure d'administration centrale.
Membres suppléants :
M. Costa (Yvon), attaché d'administration centrale ;
Mme Guimiot (Agnès), attachée principale d'administration centrale.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur général de
l'urbanisme,
de l'habitat et de la construction,*
P.-R. Lemas